

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 157 (2006)
Heft: 10

Artikel: Les populations alpines et leurs forêts communales
Autor: Finger-Stich, Andréa
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1098010>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les populations alpines et leurs forêts communales¹ (reviewed paper)

ANDRÉA FINGER-STICH

Keywords: Resource management; stakeholders; governance; participation; Switzerland; France. FDK 624 : 92 : (494) : (44)

Abstract: In order to increase the involvement of local actors in forest management the article proposes a sociological analysis of the perceptions and actions engaging residents in relation with their local forest. The present case studies of alpine communities in Switzerland and France show how conflicts, values and ways of interaction vary according to the actors and depending on the relative importance of the service sector of the territories in question.

Abstract: Pour mieux impliquer les acteurs locaux dans la gestion forestière, cet article propose une analyse sociologique des perceptions et des actions engageant les résidents avec leurs forêts de proximité. Des études de cas au sein de communes alpines suisses et françaises montrent comment les conflits, les valeurs et les modes d'interaction varient selon les acteurs et en fonction de la tertiarisation des territoires.

La participation en termes d'interaction sociale

De multiples politiques forestières internationales et nationales stipulent que «la participation des communautés locales» est une condition à «la gestion durable des forêts» (Agenda 21, Principes forestiers, 1992; Panel et Forum Intergouvernementaux des Forêts 1994, 2000). Ces politiques ont surtout été développées en référence au développement de sociétés rurales, souvent dans le contexte de pays en voie de développement. En contrepoint, cette recherche a pour objectif de ramener ces questions à l'étude d'une région alpine de France et de Suisse – où l'économie tertiaire est dominante. Dans ces deux pays, les lois forestières prévoient des procédures participatives au niveau régional: récemment en France, dans l'élaboration de chartes forestières du territoire, selon la Loi d'Orientations Forestières (2001)² ou en Suisse, de plans directeurs forestiers (PDF), selon la loi sur les forêts (1991).³ Mais au niveau local, la participation reste à la discrétion des gestionnaires travaillant en interaction immédiate avec le terrain et les populations. Sur la base d'entretiens avec des résidents d'une sélection de communes, la recherche discutée ici se focalise au niveau de la gestion de forêts communales pour analyser comment les acteurs locaux perçoivent ces milieux, comment ils interagissent avec ces milieux et à leurs propos et, éventuellement, comment ils prennent part à ou influencent de manière plus ou moins directe et organisée leur gestion.

Le concept de participation est compris ici dans sa signification la plus générale: l'acte de prendre part à une action collective, soit, en termes d'interaction sociale. Les théories de l'action sociale permettent d'analyser non seulement comment les gens interagissent mais aussi pourquoi (motivations et stratégies). Elles nous permettent d'analyser l'acteur situé dans un système d'action donné, d'inférer (à tâtons) ses perceptions du milieu social et naturel l'environnant, ainsi que de comprendre les objectifs des stratégies des acteurs. Selon GIDDENS (1990) ainsi que CROZIER & FRIEDBERG (1977), l'acteur élabore ses stratégies d'action selon ses objectifs, en évaluant quelles structures sociales lui sont plus ou moins favorables et quelle est sa marge de liberté, considérant également les potentiels d'action des autres acteurs. Selon ces auteurs, c'est dans la zone d'incertitude liée au choix des acteurs et des effets en partie imprévisibles de leurs actions que se situe la marge de liberté, donc le pouvoir et la responsabilité des acteurs. Le continuum d'interactions au cours desquelles les acteurs élaborent et corrigent leurs stratégies est situé dans un espace-temps – lieu et moment – que Giddens définit comme «le local». Pour cet auteur, c'est par l'action

localisée – où les acteurs peuvent se rencontrer face à face dans un espace-temps relativement continu – que se construisent les relations de confiance nécessaires à la construction du sens ainsi que des identités personnelles et collectives. Selon Giddens, la modernité désarticule le local et détache l'acteur de ses repères spatio-temporels. Afin d'analyser les dimensions collectives et dynamiques entre les populations locales et leur forêt, nous nous inspirons de la théorie des conflits sociaux du sociologue LEWIS COSER (1956). Selon lui, le conflit favorise la constitution de groupes sociaux, motive l'action collective et est facteur de changement social.

Territoires d'étude et méthodologie de la «théorie par la base»

La sélection des communes étudiées ne fut pas guidée par une connaissance *a priori* de l'existence de processus participatifs en relation avec la forêt. Elle repose sur une analyse statistique et géographique des territoires d'une région alpine comptant 79 communes situées entre le département de la Haute-Savoie en France et les cantons du Valais et de Vaud en Suisse (voir figure 1, rectangle). Six communes (trois en Suisse et trois en France) furent sélectionnées selon qu'elles avaient a) une forte proportion de leur territoire occupée par des forêts de propriété communale, b) des forêts communales servant de multiples usages et fonctions.

De plus, ces six communes varient selon l'importance de leurs secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Ainsi nous avons sélectionné deux communes touristiques, Leysin en Suisse et Châtel en France; deux communes où le secteur primaire agricole et forestier a encore un fort impact sur l'activité et l'utilisation du territoire local, Rossinière en Suisse et Vacheresse en France et les communes intermédiaires, Vollèges en Suisse et Nancy sur Cluses en France, avec une économie orientée sur les vallées et leur secteur secondaire (tableau 1).

Les informations étayant la première sélection reposent sur une recherche de données statistiques, en partie géo-référencées, (surfaces et utilisations du sol, foncier, démographie, altitude, emplois, etc.). La base d'information estimant la diversité

¹ Le travail se base sur le doctorat de FINGER-STICH (2005).

² Ces chartes sont contractuelles, élaborées volontairement sur des entités territoriales définies par les acteurs intéressés. Plus d'une cinquantaine de chartes sont en cours d'élaboration.

³ Ces PDF sont des processus de participation qui ne sont pas encore développés sur la totalité du territoire suisse et notamment pas – au temps de l'étude – dans les communes sélectionnées (SUTTER 2001).

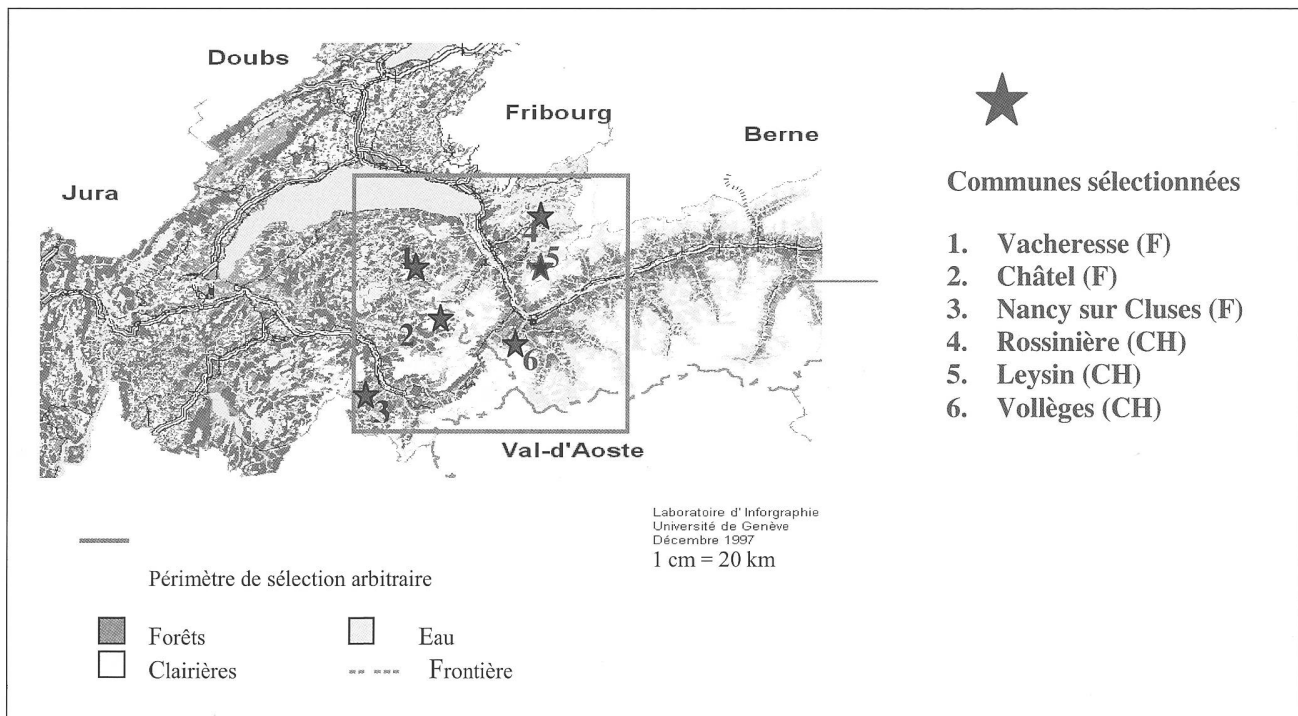


Figure 1: Région et communes sélectionnées dans les Alpes françaises et suisses (Haute-Savoie, Valais et Vaud).

Figure 1: Selected region and communities in the French and Swiss Alps (Haute-Savoie, Valais and Vaud).

Tableau 1: Caractéristiques géographiques des communes sélectionnées.

Le type marque le secteur dominant (1: secteur primaire, 2: secteur secondaire, 3: secteur tertiaire) selon des données statistiques sur les emplois ainsi que l'utilisation du sol plus ou moins agricole, forestière ou urbaine. La tendance démographique marque le nombre de résidents selon le dernier recensement et la tendance de la population à croître, croître lentement ou décroître. En France les données viennent de l'INSEE (2003) et en Suisse des offices cantonaux de la population (2000).

Table 1: Geographical characteristics of the selected communities. The indicated type of dominant economic sector (1: primary sector, 2: secondary sector, 3: tertiary sector) according to statistical data on employment, as well as the use of land more or less agriculture, forest or urbane. Demographic tendencies show the number of residents according to the most recent census and population growth tendency; strong growth, slow growth or decline. Data on France comes from INSEE (2003) and data on Switzerland from the Cantonal Population Offices (2000).

Communes	Type	Superficie du territoire communal (hectares)	Superficie des forêts sur le territoire communal (hectares)	Superficie des forêts en propriété communale (hectares)	Tendance démographique
1. Châtel (F-Haute-Savoie)	3	3219	1705	737	1193 Croissance
2. Leysin (CH-Vaud)	3	1841	785	720	2520 Croissance
3. Vacheresse (F-Haute-Savoie)	1/2	3102	1717	1075	614 Croissance lente
4. Vollèges (CH-Valais)	2	1793	975	965	1401 Croissance
5. Nancy sur Cluses (F-Haute-Savoie)	2	1422	911	636	357 Croissance lente
6. Rossinière (CH-Vaud)	1/2	2324	1155	693	487 Décroissance

des fonctions et usages (deuxième critère de sélection) fut obtenue par la consultation de plans forestiers et par une vingtaine d'entretiens avec des gardes, techniciens et ingénieurs forestiers responsables de la gestion des forêts communales de la région.

Choisir de se concentrer sur les forêts communales maximise la probabilité de trouver un sentiment d'appartenance partagé, sentiment qui motiverait les acteurs locaux à s'impliquer collectivement dans la gestion de «leurs» forêts. La sélection des forêts servant de multiples fonctions maximise la probabilité de conflits d'usage, donc de trouver des acteurs intéressés à la gestion forestière, en vue de résoudre ces conflits.

Soixante-cinq résidents de diverses occupations professionnelles, divers âges, genres et situations sociales furent interviewés dans les six communes sélectionnées (dix à douze résidents par commune).⁴ L'échantillonnage des in-

⁴ Sur 65 interviewés, 27 avaient moins de 40 ans, 38 plus de 40 ans, 12 étaient des agriculteurs, 21 des travailleurs forestiers (bûcherons, débardeurs, scieurs, gardes), 26 des acteurs travaillant dans le tertiaire (tourisme, enseignement, commerce, etc.) et 6 dans le secondaire (industrie, artisanat, mécanique). Pour l'ensemble de l'échantillonnage, 16 étaient des femmes et 49 des hommes. Ces proportions sont comparables pour les communes des deux pays. Les différences de nombre d'interviewés parmi ces catégories tiennent à la méthode snow-sampling – partant d'un premier interview avec le forestier gestionnaire des forêts communales qui nous conseilla des personnes à interroger. Cette méthode nous dirigea surtout vers des hommes de plus de 40 ans, actifs dans les professions forestières. Ce déséquilibre s'explique en partie par l'objectif d'obtenir une information relativement riche sur la gestion forestière locale et son histoire.

interviewés fut effectué sur la base d'un premier entretien avec le garde ou le technicien forestier responsable de la gestion des forêts de chaque commune.⁵ Les interviews furent ouvertes, durèrent une à deux heures et 20 minutes pour les quelques interviews spontanées. Un guide thématique d'entretien présenté en début de session permit de semi-structurer l'interview.⁶ Après une transcription rigoureuse des entretiens, une analyse comparative des textes par une méthodologie dite de «la théorie par la base» (Grounded Theory, GLASER 1992) permit d'induire les catégories thématiques de conflits (plutôt que de les définir avant l'analyse de texte). Une deuxième analyse porta sur les valeurs exprimées, puis une troisième sur les processus d'interactions sociales en relation avec les forêts communales. Nous n'avons pas évalué l'effet d'une gestion plus ou moins participative sur l'état des forêts communales, mais les perceptions et les interactions sociales à propos des forêts de proximité en général, et des forêts communales en particulier.

Perceptions des acteurs locaux: intérêts de subsistance et de qualité de vie

En référence à la théorie de COSER (1956), nous avons débuté notre analyse des entretiens en identifiant les passages de texte où l'interviewé mentionne un conflit d'intérêts ou d'usages entre des personnes au sujet d'une question forestière ou en relation avec le milieu forestier. Par une analyse comparative des textes, en relevant les ressemblances et les différences thématiques, se cristallisèrent par induction des catégories thématiques se rapportant aux utilisations multiples du territoire en interface avec la forêt communale et aux utilisations forestières, relatives à l'économie, aux opérations et à la gestion forestière.

Les propos des interviews furent classés (*tableau 2*) selon leur contenu thématique (se rapprochant des contenus énoncés dans la colonne de droite), puis ils furent encore regroupés dans des catégories plus générales (en gras dans la colonne de gauche). Ces catégories relèvent donc d'une analyse inductive – cette approche explique pourquoi elles ne sont pas calquées sur ou déduites des catégories de politiques ou de littérature forestières préétablies, bien que certaines s'y retrouvent (*a posteriori*).

Tableau 2: Les conflits perçus par les acteurs locaux.

Table 2: Conflicts perceived by local actors.

Conflits d'utilisations multiples des forêts communales	
Récréation	Diverses activités de sports et de loisirs (ski, VTT, randonnée, etc.).
Agriculture	Entretien de pâturages; usage des routes pastorales et forestières; recul agricole.
Risques naturels	Construction d'infrastructures de protection contre les chutes d'arbres; les éboulements, les glissements de terrain, etc.
Conservation	Création ou gestion d'aires protégées; protection des eaux; conservation de la faune et de la flore – réintroduction d'espèces; relations avec les associations de protection de la nature.
Urbanisation	Constructions immobilières et d'infrastructures touristiques et de transport, etc.
Produits forestiers non ligneux (PFNL)	Prélèvement et gestion de multiples produits non bois de la forêt (chasse, cueillette, etc.).
Conflits forestiers	
Economie forestière	Revenus et emplois forestiers; investissement forestier; valorisation et commercialisation du produit forestier; intérêts divergents entre économie locale et globale, formelle et informelle; accès aux subsides, relations inter-secteurs (primaire, secondaire et tertiaire).
Opérations forestières	Construction de routes; sécurité, volumes et impacts de l'extraction du bois; sélection des espèces et plantation; entretien et opérations sanitaires (suites d'ouragans), etc.
Gestion forestière	Planification forestière; réconciliation entre les valeurs marchandes et non marchandes; reconnaissance des savoirs locaux; droits de propriété; communication.

Les mentions textuelles se rapportant aux thématiques furent comptées et l'importance des thématiques estimée en fonction du nombre d'interviewés les mentionnant (*figure 2*, axe y)⁷. L'importance de ces conflits fut ainsi évaluée pour chaque commune et pour chaque groupe d'acteurs. La *figure 2* illustre les variations estimées, selon l'activité professionnelle des 65 interviewés (pour l'ensemble des 6 communes).

Alors que pour les populations alpines, jusque vers les années 1970, la forêt a joué un rôle capital comme source de revenus, d'emplois et de matières premières, les entretiens montrent qu'aujourd'hui, l'économie forestière, surtout par rapport à la dévalorisation économique de la production de bois, est perçue comme l'un des plus importants sujets de conflits. Concernant les usages multiples en interface avec le milieu forestier, les conflits liés à l'agriculture et à la conservation sont les plus souvent mentionnés.

C'est surtout l'activité professionnelle qui détermine les variations de perceptions: les acteurs occupés dans le secteur forestier expriment le plus de conflits liés aux questions proprement forestières; les agriculteurs au sujet du recul de l'agriculture et de l'extension des forêts qui en résulte, et les acteurs occupés dans les secteurs tertiaires et secondaires au sujet de

⁵ Méthode dite de «snowball sampling» – sélection boule de neige – (Berg 2004, 36) qui peut avoir pour inconvénient de ne rencontrer que des acteurs de catégories semblables. Afin d'amener de la diversité dans les catégories sociales, en matière de professions, d'âges et de genres nous avons aussi choisi d'interviewer des acteurs au hasard de nos rencontres (autre méthode dite de sélection selon les circonstances) sur les trois à quatre jours de visites sur le terrain effectués pour chaque commune (nous les avons appelées interviews spontanées).

⁶ Les grands domaines thématiques invitèrent les résidents à s'exprimer sur: (1) leurs usages et regards sur les forêts de leur commune; (2) l'économie forestière locale; (3) la gestion forestière; (4) la gouvernance locale (diverses institutions, notamment municipales) influençant la gestion du territoire et celle des forêts; (5) leurs visions pour le futur des forêts communales. Les questions furent adaptées aux interviewés mais restèrent volontairement générales pour que les thèmes soient ou non exprimés selon la perception propre de chaque interviewé (interview qualitative selon la Grounded Theory, GLASER 1992).

⁷ Ce total est pondéré selon le nombre d'acteurs interviewés pour chaque secteur.

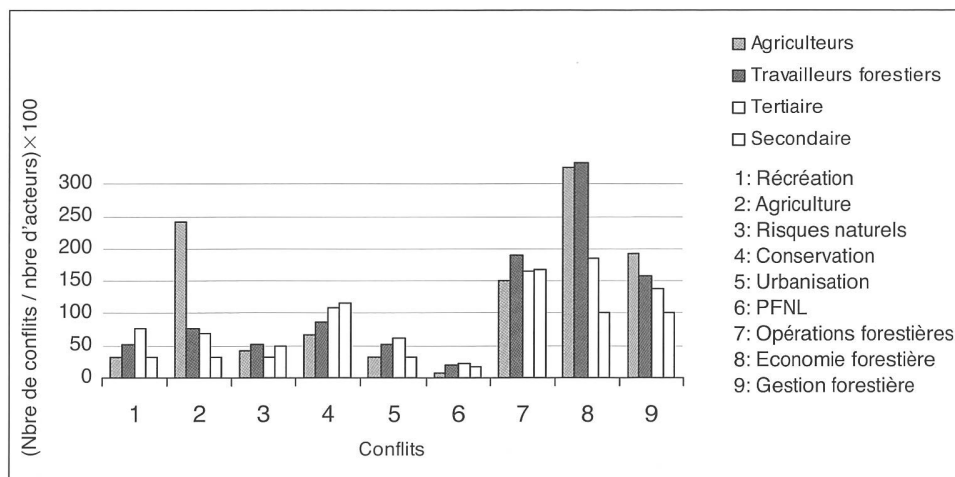


Figure 2: Les conflits par secteurs d'activités.

Figure 2: Conflicts according to category of activities.

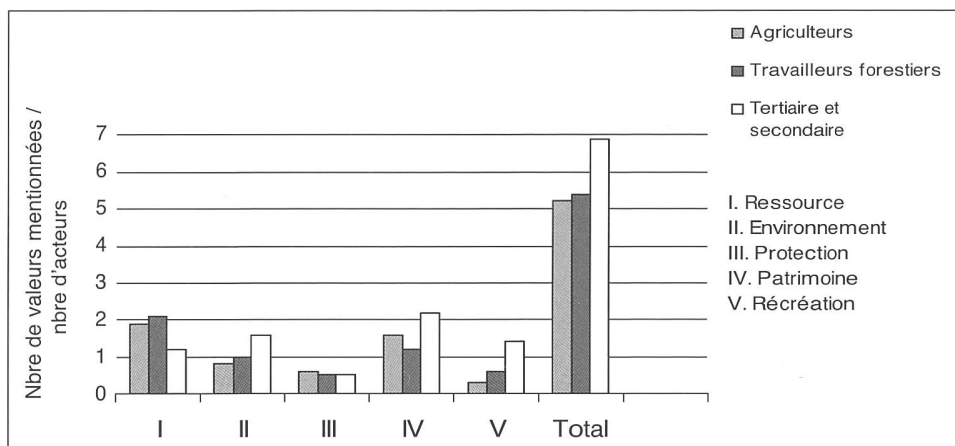


Figure 3: Les valeurs par secteurs d'activités.

Figure 3: Values according to category of activities.

la conservation et de la récréation. Les agriculteurs expriment aussi souvent des conflits relatifs à la gestion forestière.

En comparaison avec les communes urbaines, les communes rurales, ayant peu développé le tourisme et pour lesquelles les revenus issus des ventes de bois de la forêt communale ne sont pas négligeables, comptent plus de conflits liés à l'économie et à la gestion forestière, alors que les conflits d'usages multiples en interface avec la forêt sont moins souvent mentionnés. Au contraire, dans les communes plus urbaines ou touristiques, les conflits d'usages multiples tendent à être plus

importants que pour les communes rurales, en particulier au sujet de la conservation, de l'urbanisation et des usages récréatifs.⁸

Les interviewés des communes françaises ont exprimé en général plus de conflits de gestion que ceux de l'échantillon

⁸ Pour le détail de ces données et les représentations graphiques de l'importance des catégories de conflits par commune se référer à FINGER-STICH (2005).

Tableau 3: Valeurs associées à la forêt communale.

Table 3: Values associated with communal forests.

1. Ressource	Un emploi, une source de revenu Des produits nourriciers (chasse, fruits, pâture)
2. Environnement	Une source d'énergie et de matériel de construction Un élément contribuant à la qualité de vie, procurant santé et sécurité Un paysage et un cadre de vie Un habitat pour une diversité d'animaux et de plantes Un lieu d'observation et d'apprentissage de la nature
3. Protection	Une protection contre les avalanches, les chutes de blocs, les inondations, les glissements de terrain
4. Patrimoine	Un régulateur du climat et du cycle de l'eau Une propriété privée Un territoire commun (communautaire ou public) Un élément du patrimoine construit – architecture- artisanat et outillage Un legs vivant de travail et de savoir transmis à travers les générations Un lieu d'échange et de lien social (familial, entre amis, partenaires, etc.) Un élément de l'identité collective et personnelle Un lieu et un objet d'événements culturels et festifs Un référent symbolique (lisible dans l'artisanat local, les contes, les sigles, les drapeaux, etc.)
5. Récréation	Un lieu de repos et de contemplation Un espace d'activités sportives diverses Un lieu de jeu pour les enfants – d'interactions ludiques et de socialisation Un refuge face aux contraintes urbaines et aux espaces rationalisés Une expérience sensorielle (odorat, toucher, goût, ouïe, vue)

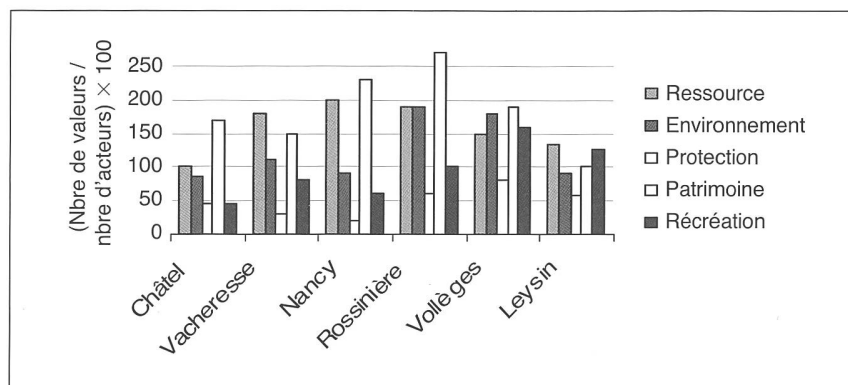


Figure 4: Les valeurs par communes.

Figure 4: Values according to communes.

suisse, en particulier plus de conflits liés à la communication entre les agents des services forestiers de l'Etat, les municipaux et les habitants. Par ailleurs, les jeunes, les femmes et les acteurs du secteur tertiaire expriment plus de conflits émanant de difficultés de communication que les autres catégories sociales. Etant donné que ce sont ces mêmes acteurs qui expriment le plus de valeurs forestières (figure 3), nous pourrions penser qu'ils souhaiteraient vouloir participer à la gestion forestière. Pourtant, très peu ont spontanément et explicitement exprimé cette volonté. Pour les communes où les conflits de gestion forestière ne furent pas fréquemment mentionnés et où le total des valeurs exprimées est relativement bas, on pourrait conclure qu'il y a un certain désengagement forestier. Ceci fut le cas pour les deux communes les plus touristiques, pour lesquelles la forêt ne représente plus une ressource importante dans le budget communal.

Alors que l'analyse de nombreux entretiens releva peu d'expressions de conflits, nous avons remarqué qu'une bonne part des interviewés s'exprimaient plutôt en termes de valeurs. Nous avons donc identifié et évalué dans une deuxième étape de l'analyse des données les expressions de valeurs.

Si l'on prend l'ensemble des acteurs, toutes catégories professionnelles confondues, les valeurs les plus souvent mentionnées sont des valeurs patrimoniales. La comparaison des valeurs patrimoniales exprimées dans les différentes communes montre que les acteurs locaux leur donnent plus d'importance dans les communes où l'économie du bois fut encore importante dans un passé relativement proche (tableau 3).

Les femmes et les moins de 40 ans expriment non seulement plus de valeurs patrimoniales, de conservation et récréatives, mais ils définissent ces catégories de manière quelque peu différente des hommes de plus de 40 ans. Les femmes expriment le plus souvent la valeur patrimoniale de la forêt communale en termes de lieu d'échange social, surtout familial. Elles associent les valeurs récréatives un peu moins que les hommes à un espace d'activités sportives mais davantage comme lieu de repos et de contemplation, un lieu animant des expériences sensorielles (olfactives, visuelles, tactiles) et un espace de jeu pour les enfants (généralement en groupe). Pour les valeurs environnementales, les femmes mentionnent plus fréquemment que les hommes l'intérêt de la forêt comme lieu d'observation et d'apprentissage de la nature. Les jeunes des deux genres expriment les valeurs patrimoniales liées à la forêt plus en termes d'élément du patrimoine construit, architectural et artisanal local, et à un lieu animé par des activités culturelles et des événements festifs que ne le font les plus de quarante ans.

Dans les communes où l'activité du secteur primaire est relativement importante, surtout les communes préalpines développant le tourisme doux (Rossinière et Vollèges), on trouve une forte expression de valeurs forestières, surtout parmi les acteurs du secteur tertiaire, les jeunes et les femmes. Plusieurs personnes parmi ces catégories sociales disent qu'ils habitent

dans ces communes rurales relativement éloignées des villes par choix, pour la qualité de vie qu'ils y trouvent. Les communes étudiées ayant développé un tourisme doux intègrent plus le travail forestier dans le tissu économique et politique local, alors que les communes avec un tourisme de masse (généralement lié au ski) tendent à substituer le travail lié à la forêt par des occupations liées au tourisme (figure 4).

Comparant les résultats de l'analyse des conflits avec ceux de l'analyse des valeurs, les catégories «économie» forestière (pour les conflits) et «ressource» (pour les valeurs) furent toutes deux parmi les plus souvent mentionnées. L'intérêt économique pour la forêt alpine est en effet toujours perçu comme important, malgré la tertiarisation de la société, les conditions difficiles d'extraction du bois des forêts alpines et un marché du bois peu favorable.

L'expression des conflits est en général plus détaillée et particulière aux acteurs et aux lieux que ne l'est l'expression des valeurs. Les acteurs qui dépendent (économiquement) moins directement de la forêt, expriment moins de conflits, mais ce sont aussi eux qui expriment par ailleurs le plus de valeurs. Mais que les acteurs dépendant plus directement de la forêt comme ressource aient exprimé moins de valeurs ne signifie pas forcément que ces derniers en perçoivent moins. Dépendant plus du milieu forestier de proximité, ils sont probablement plus directement concernés et donc enclins à exprimer les conflits. L'analyse des conflits semble donc plus significative pour comprendre les relations que les acteurs locaux entretiennent avec leurs milieux forestiers de proximité, que ne l'est l'analyse des valeurs. Cependant, cette dernière est utile pour comprendre l'intérêt que les populations ne travaillant pas directement en relation avec le milieu forestier ont pour les forêts. Toutefois, cet intérêt est souvent plus abstrait et moins directement lié à la forêt de proximité et à la forêt identifiée comme propriété communale.

Les résultats de cette étude des perceptions reposent sur un échantillon restreint de communes et d'interviews et ne sont donc qu'indicatifs. Ces résultats sont certes en partie corroborés par ceux de sondages d'opinion plus larges (interviews plus structurés et fermés) (ZIMMERMANN *et al.* 1999; SCHMITHÜSEN & KAZEMI 1995; OFEFP 2000). Cependant, l'intérêt de nos résultats réside surtout dans les variations qu'ils montrent selon les lieux et les acteurs et du fait qu'ils émanent d'une analyse élaborée sur la base de catégories induites par les entretiens des acteurs locaux, plutôt que de catégories définies par les gestionnaires.

Conflits entre acteurs de types urbain et rural

Interprétant les résultats de l'analyse comparative des valeurs et des conflits, nous relevons une opposition de perceptions et de stratégies d'action entre les populations plus ou moins ur-

baines et rurales. Le *tableau 4* montre que les acteurs des secteurs tertiaire et secondaire associent la forêt de proximité surtout à une garante de qualité de vie, alors que les acteurs du secteur primaire associent davantage la forêt à une garante de subsistance. Les acteurs du tertiaire conçoivent aussi la forêt davantage comme un espace naturel alors que les ruraux la voient comme un lieu travaillé et un legs de leurs ancêtres. La perception d'appartenance et de propriété de la forêt change aussi entre les différents types d'acteurs. Les agriculteurs et les travailleurs forestiers valorisent le plus souvent la forêt en tant que propriété commune dans le sens d'une collectivité de droits plus ou moins exclusifs, voir privés. Au contraire, les acteurs du secteur tertiaire perçoivent davantage la forêt comme un bien public, dont la gestion est volontiers déléguée aux administrations forestières et dont les droits sont partagés par tout usager, quel que soit son lieu de résidence.

Les agriculteurs et les travailleurs de la forêt sont plus proches du type rural. Actuellement, il semble que les agents forestiers de l'Etat tendent à percevoir la forêt communale alpine d'une perspective urbaine, comme une propriété publique et comme un espace naturel. Ils perçoivent les forêts de montagne davantage pour leurs services que pour leurs produits. On pourrait parler d'une tertiarisation de la forêt alpine. Les agriculteurs – souvent aussi propriétaires forestiers – expriment le plus de conflits par rapport à cette approche.

Ce sont particulièrement les conflits liés à la conservation de la nature qui mettent en scène les relations de pouvoir entre les acteurs ruraux et urbains, l'enjeu étant qui contrôle le territoire pour quel devenir. Par exemple, le conflit au sujet de la réintroduction du lynx n'est pas que l'expression d'une opposition de préférences ou d'intérêts entre ceux qui veulent (sa)voir une espèce de prédateur rare dans la région et ceux qui craignent pour leur bétail et gibier, mais aussi un conflit au sujet de qui décide de l'utilisation du territoire. Les éleveurs et les chasseurs perçoivent que la présence du lynx représente une ingérence de l'Etat et des organisations de protection de l'environnement dans la gestion de leurs territoires. Les conflits liés à la conservation de l'environnement catalysent une large diversité de conflits liés à la modernisation. Les acteurs ruraux marginalisés dans le contexte alpin instrumentalisent aussi ce type de conflit pour affirmer leur identité. Les conflits liés à la conservation prennent de l'ampleur dès qu'ils se greffent sur des questions de propriété, de droit d'accès et d'usage. C'est pourquoi, selon la théorie du conflit social de COSER (1956), les conflits autour de la conservation peuvent être interprétés comme des conflits fondamentaux (core conflicts), dès lors qu'ils se conjuguent avec des conflits sur les droits de propriété et d'accès. Les exemples montrent que ces types de conflits sont difficilement gérables au niveau local. En effet, à ce niveau, les réactions d'exclusion sociale sont relativement fortes et les capacités locales de gestion de conflits s'avèrent actuellement relativement faibles. L'étude associe cet affaiblissement à une érosion des régimes de propriété et de gestion communs. Ces régimes jouaient jadis un rôle important dans l'économie alpine et reposaient sur une certaine solidarité entre les acteurs locaux.

Tableau 4: Perceptions des forêts communales par types d'acteurs.

Table 4: Perceptions of communal forests according to types of actors.

Type rural	Type urbain
Une source de subsistance	Une source de qualité de vie
Un lieu travaillé	Un espace naturel
Une propriété commune	Un bien public

Processus d'actions collectives

Le dynamisme des interactions sociales est en relation avec une perception relativement importante de conflits d'usages et, secondairement, à une perception accentuée de valeurs liées à la forêt communale. Les analyses des conflits et des valeurs dans le contexte de processus d'actions collectives permettent d'inférer les contours des systèmes d'action locaux, des structures sociales ainsi que des relations de pouvoir entre les acteurs (CROZIER & FRIEDBERG 1977).

Les interviews ont permis l'identification de 21 processus d'actions collectives organisées, en relation plus ou moins directe avec la forêt communale, au sein des six communes étudiées (*figure 5*). Ces processus furent analysés en fonction de trois questions:

- Qui prend part (agents initiant, contrôlant et participant au processus)?
- Pourquoi (objectifs, conflits et valeurs motivant l'engagement)?
- Comment (structure du processus, stratégie des acteurs)?

En fonction des réponses apportées à ces questions apparaissent cinq types de processus:

- (1) Contestation citoyenne, les acteurs locaux définissent les enjeux et s'opposent à des actions approuvées (en voie d'approbation ou de laisser-faire) par les autorités.
- (2) Politiques de développement local, les municipaux et/ou représentants de groupes d'acteurs organisés formulent et éventuellement décident d'options;
- (3) Consultations publiques, les autorités consultent le public au sujet d'options prédéfinies et pour informer d'une décision dont elles restent maîtresses;
- (4) Animations publiques, les autorités ou/et d'autres acteurs intéressés organisent des événements ouverts au public pour valoriser le patrimoine et les institutions locales;
- (5) Gestion de ressources communes, les ayants droit organisent et pratiquent en commun leurs droits d'usages et leurs responsabilités de gestion de ressources.

Les cinq types d'actions collectives ont chacun des fonctions propres – voire complémentaires – et ne sont pas à distinguer de façon normative. Pour chacun des 21 processus identifiés dans les six communes, l'analyse montre quelles sont les relations de pouvoir entre les acteurs (les acteurs contrôlant le processus, soit les autorités gouvernementales ou les résidents) et la fonction des processus – soit de reproduire ou de changer les structures sociales. La *figure 5* représente ainsi une analyse comparative des 21 processus selon ces relations de pouvoir entre différents acteurs et la fonction sociale des processus.

Selon les communes, il peut y avoir à la fois une forte expression de conflits et une forte expression de valeurs, surtout si les actions collectives en relation avec la forêt communale sont dynamiques. Par exemple, à Rossinière, commune où les entretiens relevèrent un grand nombre de conflits et de valeurs (surtout sur des thématiques de conservation), les acteurs locaux manifestent aussi un engagement relativement fort dans des actions collectives (opposition à la réintroduc-

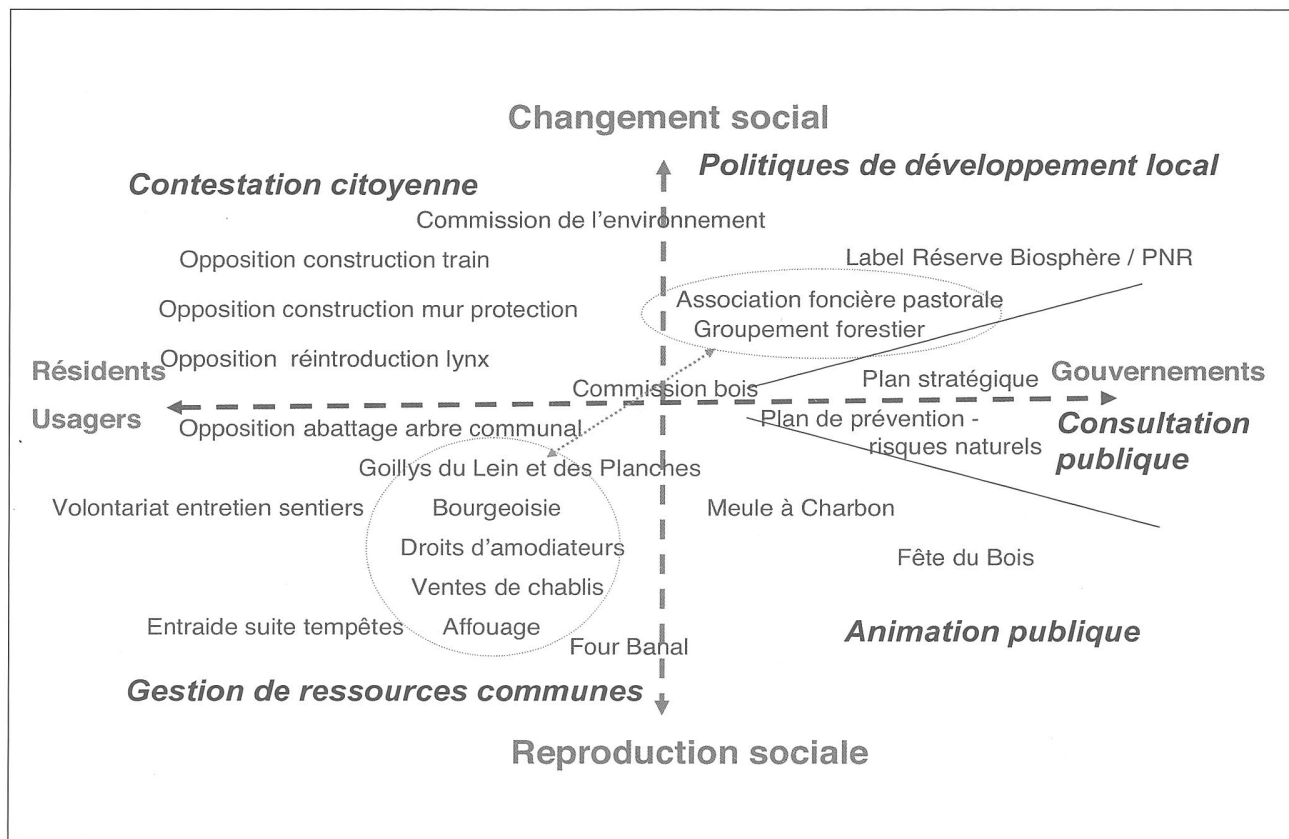


Figure 5: 21 processus d'actions collectives; pouvoir des acteurs et (re)production sociale.

Figure 5: 21 processes of collective actions; power of actors and social (re)production.

tion du lynx, projet d'obtenir un label Réserve de la biosphère (ou Parc naturel régional, groupement forestier, meule à charbon).

Revenant aux perceptions dominant l'intérêt des alpins pour leurs forêts communales – en particulier l'importance attribuée aux conflits liés à l'économie forestière locale – il est remarquable que seuls cinq des 21 processus étudiés gèrent des conflits forestiers de type économique. Selon les entretiens, une des raisons du peu d'engouement à traiter localement de ces conflits est le sentiment d'impuissance ressenti par les acteurs locaux face à la globalisation du marché du bois et ses effets sur l'économie forestière alpine.

Par contre la fonction patrimoniale, en particulier celle d'animation sociale de la forêt, gagne en importance. Dans les animations publiques comme la Fête de la meule à charbon et la Fête du bois, la forêt communale est représentée comme un lieu commun où les organisateurs – souvent des associations de tourisme secondées par les municipalités – animent des festivités ouvertes à tout public. Ces fêtes rappellent l'histoire des lieux, par exemple en confectionnant une meule à charbon ou en organisant des concours de sculpture sur bois évoquant des thèmes traditionnels ou plus modernes. Par ces manifestations culturelles, les acteurs se réapproprient le passé en donnant aux rites une signification contemporaine. L'Association du

four banal implique des acteurs locaux dans la restauration d'un ancien four à pain, dans la confection et la commercialisation commune de pain lors de journées festives, comme dans la récolte du bois d'affouage pour alimenter le four. Elle ponctue chaque événement de repas pris en commun et intègre tout nouveau membre par un rituel inventé par les initiateurs (non traditionnel).

La résolution de conflits économiques se retrouve dans la partie supérieure de la figure 5, regroupant les politiques de développement local, qui impliquent des changements structurels et une stratégie d'action liée aux politiques gouvernementales. Au contraire, les actions collectives qui visent la reproduction des valeurs et des structures sociales se retrouvent dans le bas de la figure; elles peuvent résulter de l'initiative d'instances gouvernementales ou non-gouvernementales.

Le tableau 5 montre que les acteurs des types urbains et ruraux ont non seulement différentes perceptions du milieu forestier (tableau 4), mais aussi différentes stratégies d'action en relation avec la forêt communale. Les conflits autour de projets de conservation de l'environnement tendent particulièrement à opposer ces deux types, surtout dans les actions de type «contestation citoyenne».

La stratégie de résolution de conflits des ruraux tend à reposer sur des relations locales interpersonnelles conti-

Tableau 5: Stratégies d'action liées à la forêt communale selon le type d'acteur.

Table 5: Strategies of action concerning communal forests according to types of actors.

Type rural	Type urbain
Conflits gérés face à face par des relations informelles et continues	Conflits médiatisés par des institutions étatiques de manière formelle et ponctuelle
Décision par recherche de consensus entre acteurs locaux	Lobby des décideurs au niveau supra-local
Autonomie des ayants droit locaux	Autorité de l'Etat
Principe de solidarité	Principe d'intégration sociale

nues et en partie informelles. Au contraire, les acteurs de type urbain font plus souvent appel à des instances supra-communales (recours à un médiateur externe via le droit) pour faire valoir leurs intérêts, donnant ainsi à l'opposition entre les types urbain et rural un caractère de conflit centre-périphérie. Alors que les acteurs ruraux recherchent par leur engagement local à conserver ou accroître leur autonomie sur le territoire, les urbains recherchent davantage un moyen de s'intégrer dans le tissu social local et essaient de résoudre les conflits à un niveau institutionnel supérieur. Au niveau local, les acteurs de type urbain préfèrent s'engager dans des actions non-conflictuelles reposant sur des valeurs consensuelles, les valeurs patrimoniales en particulier. Toutefois, lorsqu'ils s'engagent dans des actions conflictuelles, par exemple pour s'opposer à un projet d'urbanisation qu'ils perçoivent comme une menace pour leur qualité de vie, leur action locale sera plutôt ponctuelle (comme le sont les actions collectives du type «contestation citoyenne», surtout lorsqu'elles sont initiées par des acteurs urbains). Les urbains tendent à extraire la résolution des conflits du contexte local car ils le maîtrisent peu. Ils préfèrent se protéger de phénomènes sociaux d'exclusion qui peuvent être virulents à leur égard à ce niveau.

Bien que certaines formes de «gestion commune des ressources» survivent, elles ont tendance avec la modernisation et la tertiarisation à se déliter, comme c'est le cas pour les pratiques d'affouage. En effet les régimes de propriété et de gestion commune sont généralement construits sur un principe de solidarité entre les membres d'une communauté qui, dépendants d'une ressource finie, tentent d'assurer collectivement leur subsistance et donc de conserver une certaine autonomie dans la gestion économique et politique de cette ressource. Avec la globalisation des échanges économiques et la consolidation des Etats, ces régimes perdent leur sens. La modernisation des régimes de propriété est historiquement liée à la consolidation de l'Etat-Nation qui a assimilé la gestion de la forêt communale à un service public exercé par une administration, alors que du point de vue de la propriété, la forêt communale est davantage assimilée à une forêt de collectivité privée. Il en ressort un bien au statut hybride dissociant la propriété de la responsabilité de gestion; la gestion de la forêt communale alpine ne peut donc aujourd'hui plus être assimilée à un régime de propriété commune (POTEE & OSTROM 2002). Cependant, aujourd'hui, c'est aussi pour pallier aux manquements budgétaires de l'Etat et à ceux des échanges globalisés qu'un intérêt renouvelé pour ces formes de gestion ou de propriété se manifeste, comme on le remarque avec les actions collectives pour aménager et entretenir des sentiers ou restaurer un four banal. Les acteurs participant volontairement et de manière relativement autonome par rapport aux autorités; ces actions évoquent surtout des objectifs de reproduction de valeurs patrimoniales et d'intégration sociale. Si certaines politiques de développement local invoquent en partie des principes des régimes de propriété commune et visent même à compenser quelques inégalités structurelles, telles que les associations foncières pastorales, elles sont généralement contrôlées économiquement, politiquement ou administrativement par l'Etat et ne satisfont donc pas le principe d'autonomie. L'étude montre que les politiques de développement local procédures de consultation initiées et contrôlées par des instances gouvernementales, rencontrent souvent un faible intérêt de participation de la part des acteurs locaux (consultation pour des plans de gestion des risques naturels et plans stratégiques ou plans directeurs communaux).

Inter-action – entre qui et pourquoi?

Quelles sont les relations entre les agents des services forestiers, les entrepreneurs de la filière bois, les municipaux, les habitants et les usagers et comment les uns et les autres participent-ils à la gestion des forêts communales? Comment donnent-ils leur avis, défendent-ils leurs intérêts, contribuent-ils par leurs ressources, leur savoir et leur savoir-faire? L'analyse des entretiens apporte des interrogations certes, mais aussi quelques éléments de réponse.

Les résidents ont diverses perceptions au sujet de la question de qui décide pour la forêt? Pour certains, la gestion forestière n'est pas décidée au niveau local, mais principalement au niveau régional et par des administrations nationales, alors que pour d'autres, le propriétaire dispose de passablement de pouvoir de décision. Certains résidents remarquent qu'ils étaient moins consultés au niveau local pour des questions forestières que pour des questions d'urbanisation et certains disent ne pas savoir à qui s'adresser pour obtenir des réponses à leurs demandes et à qui incombent la responsabilité et le pouvoir de décision.

Les services forestiers des deux pays gèrent les forêts communales comme d'autres forêts publiques. Les municipalités sont alors considérées par les services forestiers non comme une représentation politique de citoyens collectivement propriétaires d'un bien forestier, mais comme une administration propriétaire d'un bien public, pour lequel les résidents des communes n'ont guère de responsabilités ni de droits particuliers. Alors que, actuellement, les forêts alpines rapportent peu ou pas de revenus, les municipalités comme les autres propriétaires ont pour objectif premier d'en minimiser les coûts de gestion. La tendance corollaire est de réduire les investissements forestiers, de laisser la responsabilité de gestion aux services forestiers, aussi en escomptant des subsides pour couvrir les frais d'interventions minimales. Bien que les municipaux se disent généralement satisfaits de la gestion des administrations forestières, ils reconnaissent qu'ils doivent souvent résoudre des conflits entre les usagers, comme pour régler les accès aux routes forestières et leur maintien. Dans chaque commune étudiée, de un à trois municipaux s'impliquent dans la gestion des forêts communales. Certains d'entre eux ont exprimé le désir d'être davantage informés et consultés par les services forestiers, en particulier au sujet de la commercialisation des bois communaux.

Les communes ayant développé substantiellement le tourisme (notamment autour du ski) ont particulièrement tendance à déléguer la gestion de leurs forêts au service forestier. Jusque dans les années soixante-dix, ce sont les revenus forestiers qui alimentèrent en partie l'investissement dans les infrastructures touristiques. Et aujourd'hui, alors que l'économie forestière alpine est devenue moins lucrative et que le secteur touristique a pris de l'ampleur, les acteurs dépendant de ce dernier sont, selon les entretiens, peu disposés à investir une part de leurs rentrées dans la forêt. Pourtant, ces acteurs reconnaissent souvent que les agriculteurs et les travailleurs forestiers jouent un rôle important dans l'offre touristique, notamment pour le travail paysager qu'ils fournissent, ou dans la création et le maintien de sentiers et autres infrastructures facilitant l'accès en milieu forestier. L'étude de six communes ne suffit pas à conclure que le développement touristique ou la tertiarisation mènent en général au désintérêt des populations locales pour leurs forêts; c'est une hypothèse qui demande encore à être vérifiée.

Peu de résidents connaissent les limites de propriété de la forêt communale – surtout parmi les jeunes et les acteurs

du secteur tertiaire. Par exemple, en Valais, de nombreux résidents ignorent que la forêt locale est en grande partie propriété des bourgeoisies et non pas des communes. Certains droits d'usage, comme l'affouage qui donne aux résidents un droit d'accès au bois communal gratuit ou à un prix inférieur à celui du marché, sont encore pratiqués aujourd'hui dans certaines communes. L'affouage est alors géré par les municipalités avec la collaboration des services forestiers. Pourtant, les municipalités, certains commerçants de bois et les services forestiers encouragent peu l'accès préférentiel des résidents aux forêts communales et à leurs produits. Les municipalités diffusent généralement peu d'informations pour faire perdurer ces pratiques. Alors que certains résidents, surtout les personnes les plus âgées, dont les familles sont originaires des communes, pratiquent ces droits, les jeunes et les nouveaux résidents ont tendance à les ignorer. Dans les quelques communes où l'affouage et les ventes de chablis persistent, ces usages ne sont plus formellement associés à des responsabilités d'entretien forestier.

Les relations entre les agriculteurs et les travailleurs forestiers sont souvent conflictuelles. L'ampleur de cette division se manifeste notamment au sujet de la régénération spontanée des forêts dans les pâturages et l'utilisation de routes forestières ou pastorales. Certains acteurs du secteur agricole perçoivent que les experts forestiers manquent de considération pour leurs connaissances du territoire, leur savoir-faire, leurs droits de propriété, d'accès ou d'usage des ressources forestières. Les exigences de la formation forestière, le coût des assurances sociales, les changements technologiques autant dans l'extraction que dans la transformation du bois, la fermeture de nombreuses petites scieries et la dépréciation du bois sont autant de facteurs qui érodent la viabilité des petits producteurs de bois, dont les agriculteurs. Pour les zones de montagne, les administrations favorisent les fonctions forestières pour la protection (contre les risques naturels), pour la conservation de la biodiversité et du paysage et pour les fonctions récréatives. En revanche, elles ont eu tendance à délaïsser la valeur de ressource, soit la production de bois et de produits non bois de la forêt, peu lucrative pendant les dernières décennies.

Les forestiers locaux jouent souvent le rôle d'intermédiaires entre les acteurs locaux et les organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui influencent la gestion du territoire aux niveaux institutionnels régionaux et nationaux. De fait, les forestiers de terrain ont la difficile mission d'appliquer une approche de gestion mixte, d'intégrer les exigences institutionnelles de l'Etat et les attentes du public (du haut vers le bas) avec les intérêts, les institutions et les acteurs locaux (du bas vers le haut, BUTTOD & YUNUSOVA 2000). Cette position leur confère une importante tâche de communication pour laquelle ils sont peu formés et reçoivent relativement peu de soutien de la part des administrations et parfois aussi des propriétaires qui les engagent. Leur position d'intermédiaires devient encore moins confortable alors que les contraintes légales et celles du marché augmentent, que les compensations sous forme de subventions et de rémunération s'amenuisent et que les acteurs locaux ainsi démotivés se désintéressent de la gestion de leurs biens. S'ajoute à cela une organisation pyramidale des services forestiers qui dévalorise les professionnels proches du terrain. Certains techniciens ou gardes forestiers regrettent de ne pas être plus consultés par leurs supérieurs hiérarchiques dans l'élaboration de plans d'aménagement forestiers, explicitant que leur participation permettrait une meilleure prise en compte du territoire et des acteurs locaux qu'ils

connaissent au plus près. Plusieurs mentionnèrent aussi que si les propriétaires sont davantage impliqués dans l'élaboration de ces plans, leur engagement pour leur réalisation est meilleur. Les entretiens montrent que la grande majorité des résidents ignorent l'existence de plans d'aménagement pour leur forêt communale. Et dans les mairies, ces plans ne sont généralement pas directement accessibles au public.⁹ Néanmoins, les résidents apprécient d'être informés sur leur forêt communale, même s'ils sont peu enclins à aller chercher l'information activement et n'ont pas forcément un avis à partager. S'ils ont une question, ils préfèrent la poser de manière informelle aux personnes qu'ils jugent compétentes, l'agent forestier, un municipal, un bûcheron, au hasard d'une rencontre en forêt, par exemple. Si les résidents perçoivent la personne du forestier local comme communicative, ils expriment beaucoup de respect pour sa fonction, mais cette estime baisse lorsqu'ils le perçoivent comme inaccessible et peu intéressé aux pratiques et savoirs locaux.

Excepté des municipaux particulièrement intéressés aux forêts de leur commune, peu de résidents explicitèrent spontanément la volonté de participer davantage à la gestion de leurs forêts communales. Cependant, lorsqu'un problème est perçu comme un enjeu public (conflit perçu et exprimé par de nombreux acteurs locaux), par exemple à propos d'une intervention pour enlever des arbres atteints par le bostryche, certains expriment le désir d'une plus grande concertation. Pour d'autres, être critique à propos de la gestion forestière relève en partie d'une opinion politique, signifiant leur approbation ou leur désaccord par rapport aux autorités locales. Ceci indiquerait que ces résidents pensent que les municipaux détiennent une part de la responsabilité dans la gestion des forêts communales.

Les jeunes et les femmes, ainsi que les acteurs occupés dans le secteur tertiaire, s'avèrent peu impliqués dans les interactions forestières locales. Comme facteur inhibant la participation des femmes dans les processus étudiés, les interviews relèvent le poids d'une longue histoire de relations de pouvoir institutionnalisées et intériorisées, notamment, l'inscription patrilinéaire de la propriété. Alors que les femmes, comme les enfants, étaient plus présents en forêt avant l'industrialisation et la tertiarisation, notamment pour collecter de multiples produits non ligneux et du bois de feu, ils se sont retirés du domaine forestier au niveau local avec la perte d'intérêt pour ces ressources forestières. Leur déficit d'engagement dans la gestion forestière locale pourrait aussi expliquer la difficulté de transmettre les savoir-faire entre générations et le manque de dynamisme des institutions forestières locales relevé par les entretiens.

Pour une gestion plus interactive

Selon GIDDENS (1991), c'est par la signification que l'espace local a pour les acteurs s'y situant, qu'il devient «un lieu». Cette signification se construit dans un continuum d'interactions face à face sur la base de pratiques sociales en partie ritualisées. En s'engageant localement pour valoriser un patrimoi-

⁹ Les plans de gestion liés à l'unité forestière et à la propriété ne sont pas des documents publics en Suisse. Alors qu'en France, pour les forêts publiques, dont les forêts communales (soumises au régime forestier et gérées par l'Office National des Forêts), les plans d'aménagement sont publics et certaines communes en ont aussi une version simplifiée pour l'information du public.

ne commun, les acteurs s'intègrent dans le milieu social et naturel local. En cultivant l'identité du lieu, ils renforcent aussi la leur. Néanmoins, ce rattrapage identitaire d'acteurs non directement liés aux ressources locales pour leur subsistance motive à des actions collectives peu aptes à gérer les conflits économiques, de conservation et de gestion des ressources locales. Sans signification économique, les valeurs patrimoniales s'érodent aussi. Et si le tourisme renoue en partie avec la valeur économique du patrimoine, il tend pour des objectifs commerciaux à le figer dans une représentation symbolique simplifiée, certes immédiatement lisible par des acteurs extérieurs mais moins signifiante pour les acteurs locaux.

L'analyse des valeurs récréatives et patrimoniales montre que la forêt communale participe au sentiment de sécurité des acteurs locaux. Ce sentiment est exprimé davantage comme valeur identitaire (patrimoniale) que comme valeur de protection contre les risques naturels (domaine pris en charge par l'expert et l'Etat). L'association de la forêt locale à une présence sécurisante ou rassurante fut exprimée même dans les communes qui furent durement frappées par l'ouragan Lothar (1999). Plusieurs interviewés expriment l'idée que la forêt était apte à se régénérer rapidement et certains rajoutèrent que la communauté locale fit aussi preuve de résilience en se mobilisant rapidement pour réparer les dégâts et relancer l'économie locale.

Par ailleurs, les acteurs interviewés (surtout les moins de quarante ans) ont souvent évoqué leur relation à la forêt locale en termes de souvenirs d'enfance, quand par le jeu avec d'autres enfants ou par un travail partagé avec leur famille et des voisins, ils se sont liés à ce lieu et à ceux qui le partagent. L'acteur local dans le contexte alpin étudié pense la forêt comme un facteur de stabilité participant à son identité, mais aussi longtemps qu'il ne la sent pas menacée, il s'en soucie peu au jour le jour. Dans le contexte alpin, par opposition au pâturage, la forêt serait plus un lieu non-dit, en partie relégué au domaine de l'inconscient collectif, à un sentiment de sécurité ontologique (GIDDENS 1991). En effet, la forêt de proximité participe aux identités locales mais, dans la région étudiée, elle est peu exprimée en tant qu'enjeu motivant l'action collective.

Le concept d'action collective permet d'approcher les processus d'interactions sociales sans se restreindre aux connotations du terme de participation. En effet, ce terme suggère un processus d'interaction entre des groupes d'acteurs constitués a priori: d'une part l'expert ou l'administration forestière (dont la légitimité est généralement acquise parce qu'associée à l'Etat), de l'autre un public non-expert, occasionnellement prié d'exprimer ses opinions (dont la légitimité est plus ou moins reconnue et négociée entre les participants et les acteurs contrôlant le processus). Cette recherche ne se limite pas aux interactions dites participatives, mais a pour but de comprendre l'ensemble des relations que les populations ont avec – et à propos de – leurs forêts communales. Cette approche permet d'expliquer aussi pourquoi les acteurs s'engagent dans une forme d'interaction plutôt qu'une autre.

Les entretiens montrent que les processus d'interaction locale ne sont généralement pas perçus par les acteurs locaux comme étant en relation avec les politiques de foresterie et de conservation internationales et nationales promouvant la participation des communautés locales à la gestion des ressources naturelles. La plupart des processus locaux identifiés, sauf le groupement forestier de Rossinière, n'ont pas pour objectif explicite la participation des habitants aux décisions et aux activités de gestion forestière.

En fait, avec la dévalorisation économique des ressources forestières alpines, les interactions locales en relation avec la forêt communale tendent aujourd'hui à reproduire les valeurs (consensuelles), plutôt qu'à gérer les conflits et changer la gouvernance ou les structures sociales déterminant la gestion des ressources naturelles locales. Cependant, si les conflits ne sont pas abordés, la spécificité également culturelle des relations locales entre les acteurs et leur milieu naturel est perdue; à plus long terme, il en va de même de la capacité sociale de reproduire et adapter les valeurs partagées en relation avec ce milieu. Avec l'importance décroissante de la valeur de ressource de la forêt alpine, les acteurs locaux sont moins intéressés à développer leur autonomie de gestion. Cependant, la forêt locale est un milieu commun qui, en tant que symbole, sert aussi à l'intégration sociale. Le garde ou technicien forestier, en tant qu'acteur local, a un rôle central à jouer dans l'animation de cette fonction sociale de la forêt. Sa capacité de communication et d'interaction s'avère donc essentielle pour stimuler l'intérêt des acteurs locaux pour leur environnement forestier (SHANNON 1999). A l'exemple du processus d'interaction forestière locale que fut également cette recherche, les interviewés explicitèrent souvent spontanément leur appréciation de l'entretien comme une opportunité de prendre conscience de leur forêt de proximité au sujet de laquelle, habituellement, «on ne se pose pas de question». Ces interactions, parce qu'elles animèrent la perception que les acteurs locaux ont de leur environnement, s'avèrent elles aussi constitutives de la forêt locale comme de l'acteur local.

L'étude montre qu'un engagement renforcé des populations locales dans la gestion des forêts alpines aurait pour effet la promotion de leurs valeurs économiques et patrimoniales. Ce sont les actions aptes à intégrer les intérêts de subsistance et de qualité de vie, impliquant acteurs ruraux et urbains, qui seront un gage pour la revalorisation des forêts alpines.

Résumé

Les politiques forestières internationales et nationales stipulent que la gestion durable des forêts requiert la participation des populations locales. Selon la présente recherche, faciliter la participation localement nécessite la compréhension des relations de proximité entre les résidents ou usagers et leur milieu. S'inspirant de la théorie sociologique de l'interaction sociale, l'auteur analyse les conflits, les valeurs et les actions engageant divers acteurs locaux en divers lieux. Des entretiens conduits dans six communes relèvent des perceptions et des actions variant selon le type plus ou moins urbain ou rural des acteurs. Avec la tertiarisation, les actions collectives endogènes visent aujourd'hui moins l'organisation d'une gestion commune des ressources locales, qu'à (re)produire des valeurs patrimoniales.

Zusammenfassung

Alpine Bevölkerung und ihre Gemeindewälder

Die internationale und nationale Politik legt fest, dass die nachhaltige Bewirtschaftung der Wälder die Mitwirkung der lokalen Bevölkerung erfordert. Gemäss der vorliegenden Untersuchung sollten, um die Mitwirkung lokal zu erleichtern, die Naturnähe von Anwohnern bzw. Nutzern und den Bezug zu ihrer Umgebung verstanden werden. Inspiriert von der sozio-

logischen Theorie sozialer Interaktion werden Konflikte, Werte und konkretes Handeln der verschiedenen lokalen Akteure an diversen Orten analysiert. Die in sechs Gemeinden durchgeführten Interviews zeigen, dass Wahrnehmungen und Handeln unterschiedlich sind, entsprechend der mehr oder weniger städtischen oder ländlichen Prägung der Akteure. Mit der Tertiärisierung (der Erwerbstätigkeit) bezweckt heute endogenes kollektives Handeln weniger die gemeinsame Bewirtschaftung lokaler Ressourcen als viel mehr ein (Re-)Produzieren patrimonialer Werte.

Übersetzung: MARGRIT IRNIGER

Summary

Alpine populations and their communal forests

International and national forestry policy that prescribes sustainable forest management also requires the participation of local populations. According to the study presented here, an understanding of local circumstances and relationships between residents or users and their surroundings is prerequisite to facilitate local participation. Inspired by the sociological theory of social interaction, the paper analyses the conflicts, values and actions taken by diverse local actors in diverse places. The interviews carried out in six communes show that perception and actions vary according to the actors' degree of urbanisation or ruralisation. Within the tertiarization of society, endogenous collective actions are aimed less at a community-based management of local resources than in (re)producing heritage values.

Translation: ANGELA RAST-MARGERISON

Bibliographie

- BERG, L.B. 2004: *Qualitative Research Methods*. Pearson, Boston.
- BUTTOUD, G.; YUNUSOVA, I. 2000: Incremental communicative concepts and methods for multipurpose mountain forest policy: theory vs. practice. In *Multipurpose Management of Mountain Forests: Concepts, Methods, Techniques, Communications*, International Symposium, OEFM (European Observatory of Mountain Forest), Iufro, Pralognan, la Vanoise, 25–30th. June 2000: 77–87.
- COSER, L. 1956: *The Functions of Social Conflict*. The Free Press, New York.
- CROZIER, M.; FRIEDBERG, E. 1977: *L'acteur et le système*. Editions du Seuil, Paris.
- FINGER-STICH, A. 2005: *Social Agency in Alpine Communal Forests: Local Actors' Interactions with Communal Forests in the French and Swiss Alps*. Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau (Allemagne), <http://www.freidok.uni-freiburg.de/> (3 octobre, 2006).
- FINGER-STICH, A.; GHIMIRE, K. 1997: *Travail, culture et nature, le développement local dans le contexte des parcs nationaux et naturels régionaux de France*. UNRISD, Geneva, L'Harmattan, Paris.
- GIDDENS, A. 1990: *The Consequences of Modernity*. Polity Press Ltd., Cambridge, UK.
- GIDDENS, A. 1991: *Modernity and Self-Identity*. Polity Press, Cambridge, UK.
- GLASER, B.G. 1992: *Basics of Grounded Theory Analysis*. Sociology Press, Mill Valley, California.
- OFEFP 2000: *Les attentes de la société envers la forêt suisse – Enquête d'opinion*. Office Fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage, Berne.
- POTEETE, A.; OSTROM, E. 2002: *An institutional approach to the study of forest resources*. International Forestry Resources and Institutions Research Program, Indiana University (W01–8).
- SCHMITHÜSEN, F.; KAZEMI, Y. 1995: *Analyse des rapports entre les attitudes des gens envers la forêt et leurs attitudes envers la gestion forestière*. *Journal forestier suisse* no. 146, 4: 247–264.
- SHANNON, M. 1999: *Engaging Rural People and Catchments' Communities*. The Maurice Wyndam Plenary Lecture, Landscape Futures conferences, Armidale, Australia.
- SUTTER, S. 2001: *Die Mitwirkung bei Waldentwicklungsplänen: Rechtliche Regelung und Umsetzung, dargestellt an ausgewählten*

Beispielen einzelner Kantone. Eidgenössische Technische Hochschule, Forstpolitik und Forstökonomie, Zürich.

ZIMMERMANN, W.; SCHMITHÜSEN, F.; WILD-ECK, S. 1999: *Main Findings and Policy Implications for the Research Project Public Perceptions of Mountain Forests in Switzerland*. Arbeitsbericht, Internationale Reihe 99, 3, Zürich.

Remerciements

Gérard Buttoud (ENGREF, Nancy), Yves Hausser (Ecole d'Ingénieurs de Lullier, Haute Ecole Spécialisée de la Suisse Occidentale), Jean-Claude Praz (conservateur du Musée cantonal d'histoire naturelle, Sion), Alicia Tanner (Ecole d'Ingénieurs de Lullier, Haute Ecole Spécialisée de la Suisse Occidentale).

Author

Dr. ANDRÉA FINGER-STICH, Chargée de cours Filière gestion de la Nature, Orientation Nature et Tourisme, Ecole d'Ingénieurs de Lullier (HES-SO), Route de Presinge 150, CH-1254 Jussy.